

- SOMMAIRE**
- 2 **Les assurances collectives : à défaut d'avoir la santé...**
  - 3 **Formation : on vous déroule le tapis rouge!**
  - 4 **Coaching personnalisé : quelques semaines encore**

## Du changement à la direction générale

Au nom du conseil d'administration du CSMO Textile, nous sommes heureux de vous annoncer la nomination de Linda Cyrenne au poste de directrice générale. Elle succède à Rosette Laberge qui a quitté l'organisation pour relever de nouveaux défis. Nous remercions Rosette pour les nombreuses années avec le Comité et lui souhaitons la meilleure des chances.

Linda Cyrenne est à son nouveau poste depuis le 18 janvier 2010. Elle connaît bien le secteur textile pour y œuvrer depuis bientôt 9 ans à titre de chargée de projets auquel se sont ajoutées les communications corporatives de l'organisation voilà 5 ans. Elle a une bonne connaissance du secteur et de ses enjeux, de même qu'elle est reconnue pour son dynamisme et sa fierté à représenter le secteur.

Nous lui souhaitons bon succès!

### Le comité exécutif du CSMO Textile

Daniel Tardif, coprésident patronal, FilSpec  
Jocelyn Lavoie, coprésident syndical, CSD  
Marc Bessette, secrétaire-trésorier, Leigh Textiles

## Message de la directrice générale

Bonjour,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je relève ce nouveau défi. Je considère qu'il est important de poursuivre l'orientation des interventions du Comité vers une réponse toujours plus stratégique des défis qui attendent les entreprises textiles au cours des prochaines années. L'équipe du CSMO possède une solide expertise, laquelle nous permet de soutenir et d'assister les entreprises dans le développement de leur main-d'œuvre. Vous pouvez compter sur nous!

Plusieurs projets sont en cours en ce moment dont la promotion de la formation, la francisation et la formation en contrôle de la qualité. Sachez que l'année 2010 sera aussi marquée par deux projets majeurs, un diagnostic sectoriel et une planification stratégique triennale. Nous vous interpellons assurément!

D'ici là, n'hésitez surtout pas à me contacter pour me faire part de vos commentaires et besoins en gestion des ressources humaines, pour l'organisation de formations ou pour me faire part de vos problématiques et de vos attentes en lien avec notre mandat. Nous ferons tout en notre pouvoir pour vous accompagner dans la réussite de votre entreprise.

Au plaisir de vous rencontrer!



**Linda Cyrenne**  
Directrice générale  
819 477-7910, poste 213

## On fait équipe avec vous!

### Notre mandat :

- Développer une culture de formation continue au sein des entreprises textiles québécoises.
- Établir les besoins spécifiques du secteur textile en matière de gestion des ressources humaines.
- Élaborer des outils pour répondre aux besoins et problématiques identifiés.
- Participer à l'amélioration de l'image et de la compétitivité de l'industrie textile.

### Attention membres du Réseau RRH Textile :

Une formation gratuite sur la santé mentale au travail : pratiques optimales en prévention et en gestion du retour au travail est offerte aux gestionnaires, superviseurs et chefs d'équipe. Celle-ci aura lieu les **9 mars à Saint-Hyacinthe** et **11 mars à Saint-Nicolas**. Le formateur chevronné Claude Charbonneau démystifiera le sujet et travaillera avec des outils d'accompagnement simples que les participants pourront appliquer dès la fin de la journée. Notez que cette formation s'adresse aussi aux non-membres et aux représentants syndicaux.

Suite à la page 3



Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec



Vivre sans textile?  
**IMPOSSIBLE!**



# Les assurances collectives : à défaut d'avoir la santé...

Si un assureur vous demandait quel risque vous désirez couvrir par l'assurance collective, la réponse sera différente selon votre statut d'employeur ou d'employé. En effet, l'employé répondra sûrement tout ce qui touche le médical et le paramédical (médicaments, hospitalisation, massothérapie, etc.). L'employeur, quant à lui, s'intéressera plus particulièrement à la garantie de revenu en cas d'invalidité d'un employé. Cet article vise à vous informer et à vous faire réfléchir sur la protection collective actuelle dans votre entreprise. Cela pourrait peut-être influencer votre prochain renouvellement?

Certaines garanties sont dites de « mises en commun » c'est-à-dire que la prime est calculée en fonction des statistiques d'un groupe et non de son expérience. Elles englobent l'assurance-vie incluant le conjoint et les enfants, la mutilation et le décès par accident ainsi que l'assurance-salaire longue durée. Dans le jargon de l'assurance, il y a une mise en commun des risques ce qui veut dire que le coût de la prime n'est pas calculé en fonction de l'expérience de l'entreprise.

L'assurance salaire de courte durée se définit comme une garantie à expérience, toutefois il est difficile de tracer une tendance considérant que la maladie ou un accident frappe de façon impromptue. Les réclamations d'une année peuvent être catastrophiques, mais l'année suivante elles s'avèreront minimes.

La prime d'assurance pour frais médicaux, incluant le dentaire et les soins de la vue, est à 100 % basée sur l'expérience du groupe, soit sa consommation sur une période donnée. L'état des réclamations parle beaucoup à l'assureur. La dépense sera budgétée et occasionnera une augmentation annuelle à coup sûr. Plus précisément, à cause de la consommation et du facteur de tendance annuel établi par les actuaires qui peut représenter jusqu'à 15 % d'augmentation. Un autre point à considérer est qu'il y a de plus en plus de « grands réclamants » c'est-à-dire qu'il est de plus en plus fréquent de voir un employé réclamer entre 20 000 \$ et 30 000 \$ par année en médication.

L'employeur soucieux de maintenir un régime performant, couvrant les besoins de ses employés à un coût intéressant, dispose de quelques pistes de solutions pour y parvenir.

1. Lors du choix de la police, considérez davantage le coût des garanties « mises en commun » plutôt que celles calculées sur l'expérience. Elles sont des valeurs sûres et certaines primes sont parfois gelées pendant 27 ou 28 mois.
2. L'assurance pour frais médicaux peut proposer une franchise pouvant aller jusqu'à 250 \$ par année. À bien y réfléchir, cela fait plus mal de payer 1 000 \$ de médicaments par année que d'en payer 250 \$ surtout si la prime hebdomadaire est moins élevée. Il est à parier qu'à comparer les chiffres, le réclamant peu satisfait de cette option retrouvera son sourire.
3. Certains assureurs offrent une clause de médicaments génériques qui peut engendrer une économie pouvant aller jusqu'à 45 %. Les réclamations bénéficieront d'un impact positif. Actuellement, ce sont plus de 20 % des médicaments qui possèdent un équivalent. Ce pourcentage est à la hausse puisque de plus en plus de brevets prennent fin. Pour inciter les employés à acheter le médicament générique, la clause peut prévoir une coassurance moins avantageuse pour le consommateur de médicaments d'origine.
4. Le facteur de tendance annuel établi par les actuaires, tel que cité précédemment, peut être négocié avec votre assureur afin qu'un pourcentage moindre soit pris en compte.
5. La Société de compensation en assurance médicaments du Québec a revu à la hausse les seuils et frais de mise en commun applicables à la prime de frais médicaux. Par exemple, en 2009, pour une entreprise entre 50 et 124 employés, le seuil était de 21 000 \$. En gros, cela veut dire que les frais de médicaments allant de 1 \$ et 21 000 \$ sont assumés par l'assurance. À partir de 21 001 \$, c'est la mutualisation qui assume les répercussions financières. Ce montant était de 6 000 \$ par les années antérieures. Considérant cette forte augmentation, l'impact pour les employeurs ayant de « grands réclamants » peut être assez significatif. Certains assureurs sont ouverts à négocier le montant du seuil. À l'employeur de voir si cela est rentable de le faire pour son entreprise.

Ci-dessous, un extrait du tableau du seuil de mise en commun selon la taille du groupe, tel que tiré du site Internet de la Financière Sun Life :

Taille du groupe	Seuil de mise en commun	Frais annuels sans personne à charge	Frais annuels avec personne à charge
Moins de 25	4 400 \$	127 \$	350 \$
Entre 25 et 49	11 300 \$	60 \$	165 \$
Entre 50 et 124	21 000 \$	23 \$	64 \$
Entre 125 et 249	37 000 \$	7 \$	19 \$
250 et plus	60 000 \$	Pas de charge	Pas de charge



Après avoir pris en considération les quelques conseils précédents, il est bon de savoir qu'il n'y a pas que l'employeur qui a un rôle important dans la gestion de l'assurance. **Effectivement, comme consommateur, nous pouvons aussi être proactifs et mettre en pratique les quelques façons de faire suivantes :**

1. Magasiner ses médicaments peut entraîner une économie de coûts. Effectivement, les pharmacies facturent une « marge bénéficiaire » qui varie de l'une à l'autre, ce qui fait que le consommateur peut payer plus cher pour ses médicaments.
2. Acheter les médicaments pris sur une base régulière pour une période de 90 jours au lieu de 30 jours peut générer une économie.
3. Acheter le médicament prescrit par son médecin « au cas où... » est évitable : l'acheter seulement au moment où celui-ci sera vraiment nécessaire est profitable. Cela empêchera l'accumulation de flacons de médicaments jamais ouverts dans son armoire à pharmacie. Cette manière de faire peut représenter 1 % à 3 % d'économie.
4. Favoriser l'achat de produits génériques plutôt que d'origine.

Enfin, depuis l'implantation du régime général d'assurance médicaments de la RAMQ, l'employeur doit être à l'affût des modifications apportées périodiquement à celui-ci puisqu'elles peuvent avoir des conséquences majeures. Contrairement aux années antérieures, il doit surveiller de très près son dossier pour éviter de mauvaises surprises. Une bonne relation avec son courtier ou son assureur de même qu'une confiance mutuelle peuvent faciliter le travail. Rappelez-vous ceci : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

### Contrôle de la qualité : une toute nouvelle formation!



La formation **La qualité en tout, ça paie à tout coup!** est arrivée. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous tiendrons deux séances de formation, une le **16 février 2010 à Saint-Nicolas** pour l'Est du Québec, et l'autre le **18 février à Saint-Hyacinthe** pour l'Ouest du Québec. Cette formation s'adresse particulièrement aux hauts dirigeants d'entreprises ainsi qu'aux cadres intermédiaires et de première ligne du secteur textile. Celle-ci est gratuite et inclut le repas.

Le contrôle de la qualité est important pour vous? Venez vivre cette formation et prendre connaissance des outils développés, tels que courts vidéos, pour vous et vos équipes de travail. Vous pourrez vous approprier ces outils et les présenter, à votre tour, dans votre entreprise. Bien qu'elle soit au point, les 16 et 18 février serviront à valider cette formation. Pour ce faire, nous aurons besoin de vos commentaires.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez Martin Blondin au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à [mblondin@csmotextile.qc.ca](mailto:mblondin@csmotextile.qc.ca).

**Vous envisagez des formations d'appoint pour vos opérateurs ou pour vos gestionnaires? Le CSMO Textile de même que le Service aux entreprises de la commission scolaire de votre région peuvent vous aider. Contactez-nous!**

### Comment gérer un employé qui souffre d'une maladie mentale?

La maladie mentale est une problématique qui touche de plus en plus d'adultes et par le fait même, les gestionnaires doivent gérer les personnes qui en souffrent afin de conserver l'harmonie et le bon fonctionnement de l'équipe. Mais cela est difficile pour eux. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils ne sont pas outillés pour bien mener la situation voire même la prévenir! C'est aussi vrai pour les représentants syndicaux qui tissent aussi des liens avec ces travailleurs. Alors que faire avant d'être complètement dépassé par une telle situation?

Venez participer à la formation sur la santé mentale au travail, les pratiques optimales en prévention et la gestion du retour au travail, offerte aux gestionnaires, superviseurs et chefs d'équipe. Celle-ci aura lieu les **9 mars à Saint-Hyacinthe** et **11 mars à Saint-Nicolas**. Le formateur chevronné Claude Charbonneau démystifiera le sujet et travaillera avec des outils d'accompagnement simples que les participants pourront appliquer dès la fin de la journée. Notez que cette formation s'adresse aussi aux non-membres et aux représentants syndicaux.



**On vous déroule le tapis rouge!** En effet, une partie des frais de déplacement de même que le salaire des participants – maximum 20 \$ l'heure – seront remboursés. Le dîner ainsi que la formation sont offerts gracieusement!

Pour vous inscrire, il suffit de télécharger le formulaire d'inscription disponible sur le site du CSMO Textile ou de contacter Danielle Jutras au 819 477-7910, poste 202, ou par courriel à [djutras@csmotextile.qc.ca](mailto:djutras@csmotextile.qc.ca). Faites-vite, car seulement 12 places par groupe sont disponibles.

Ces formations sont rendues possibles grâce au soutien financier du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

**Inscrivez-vous dès maintenant!**



La *Semaine québécoise des adultes en formation* se tiendra du **20 au 26 mars prochain**. Elle offre aux employeurs l'occasion d'honorer les adultes en formation au sein de leur entreprise et aussi de leur donner le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de leur vie.

Pourquoi ne pas profiter de cette semaine pour planifier et structurer les besoins de formation de votre main-d'œuvre pour la prochaine année? Il n'y a pas de limite à ce que vous pouvez faire : rehaussement des compétences de base, francisation, alphabétisation, études dans le but d'obtenir un DES, un certificat, un BAC, etc. Pour les employeurs de la

région de Montréal, vous pouvez souligner l'engagement de vos employés en formation en les inscrivant à l'activité « La fierté d'apprendre à Montréal 2010 » et leur permettre de participer au tirage du 26 mars prochain, de 34 bourses de 150 \$ qui sont offertes cette année.

Vous désirez faire une activité spéciale en entreprise à l'occasion de *La Semaine québécoise des adultes en formation* ou prendre connaissance des activités qui se déroulent dans votre région, visitez le [www.semaine.icea.qc.ca](http://www.semaine.icea.qc.ca). Des outils de promotion et de communication vous sont offerts, en ligne ou sur commande, dont plusieurs gratuits.



## Formation de compagnons : quelques résultats

Le projet s'est déroulé entre mai 2007 et décembre 2009. Il consistait à offrir, dans 5 régions ciblées, deux sessions (de 10 participants) d'information et de formation des compagnons, soit un total de 10 sessions et 100 participants. Nous avons finalement tenu 12 sessions d'information et de formation des compagnons dans 6 régions différentes (Estrie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Montréal, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean), pour un total de 109 compagnons formés.

Concrètement, ce projet s'est révélé très bénéfique pour les entreprises textiles. En inscrivant des employés aux sessions de formations, elles avaient la certitude d'avoir des compagnons compétents, aptes à piloter le compagnonnage et les outils du PAMT à l'intérieur de l'entreprise. En ayant recours à l'expertise du CSMO Textile, elles se facilitaient la tâche dans le dossier formation. Les bénéfices pour les compagnons formés sont tout aussi importants.

À chacune des sessions de formation, nous avons reçu des commentaires très positifs de la part des compagnons allant de l'apprentissage de simples trucs à une forte motivation incitant certains compagnons à reprendre le rôle qu'ils avaient délaissé.

Nous pouvons constater l'impact sectoriel global de ce projet. De plus, en formant ces acteurs importants, nous facilitons l'utilisation des PAMT et augmentons les compétences de la main-d'œuvre dans le secteur.

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de libérer vos meilleurs formateurs et que parfois le moment n'est pas opportun. C'est pourquoi nous espérons vous annoncer bientôt que le projet sera reconduit pour les prochaines années. Pour ceux qui n'ont jamais inscrit d'employés, vous pourrez profiter de nos services une première fois, et pour les habitués, poursuivre le développement de votre stratégie de formation alignée sur vos objectifs d'affaires.

## Coaching personnalisé : quelques semaines encore

Ce sont six compagnons qui ont déjà bénéficié de ce service. Il s'agit d'un projet pilote dont peuvent bénéficier toutes les entreprises qui donnent de la formation d'ici la mi-mars. Ce projet nous permet d'explorer les différentes stratégies d'apprentissage et de reconnaissance des compétences qui pourraient être mises en place de façon permanente pour appuyer la norme professionnelle pour la fonction de compagnon. Cette norme a été développée par la Commission des partenaires du marché du travail. Dans les faits, nous validons actuellement, sur le terrain, les outils développés pour expérimenter ces stratégies.

C'est une belle marque de reconnaissance à offrir à vos compagnons! Ils apprécient vraiment de recevoir la rétroaction constructive de notre maître-compagnon : Ginette Provençal. Bien souvent, ces compagnons d'expérience ont acquis une notoriété parmi leurs pairs. Personne n'ose remettre en question leurs méthodes, personne n'ose les conseiller ou encore leur demander de partager leurs trucs de compagnonnage. C'est donc pour eux une occasion de se mesurer, non seulement avec l'ensemble de l'industrie textile, mais bien avec la norme professionnelle du compagnon qui est multi-métiers et multi-secteurs.

Plusieurs d'entre vous ont déjà été contactés à ce sujet. Peut-être qu'à ce moment il n'y avait pas de formation en cours dans votre entreprise. Si votre situation a changé et que vous désirez participer au projet pilote, n'hésitez pas à communiquer avec Martin Blondin au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à [mblondin@csmotextile.qc.ca](mailto:mblondin@csmotextile.qc.ca).

## D'autres PAMT disponibles...

Il existe 60 programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) développés actuellement au Québec par 21 comités sectoriels. Certains pourraient vous intéresser! Le CSMO Textile a participé au développement du **PAMT Mécanique industrielle**, il y a quelques années. De plus, un **PAMT pour mécanicien de machines à coudre industrielles** est disponible depuis février 2001. Nous croyons que ces deux PAMT pourraient être utiles à certains d'entre vous.

Ces PAMT sont simples, fonctionnent sensiblement de la même façon que ceux développés par votre CSMO, ont des outils semblables et donnent accès au même 30 % ou 40 % de crédit d'impôt selon votre situation. Vous pouvez en prendre connaissance via les liens que nous avons mis à votre intention au [www.pamt.qc.ca](http://www.pamt.qc.ca).

Nous vous rappelons les trois PAMT que le CSMO Textile a développés depuis 2003 : opérateur de métiers à filer, opérateur de métiers à tisser et opérateur de machines de préparation de fibres textiles et de filés (ouvraison-mélange, cardage, étirage, renvidage, assemblage ou doublage et bambrochage).

Pour plus de renseignements, contactez Martin Blondin au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à [mblondin@csmotextile.qc.ca](mailto:mblondin@csmotextile.qc.ca).



Ces projets sont rendus possibles grâce au soutien financier du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

## Promotion des PAMT : une fin en soi?

Bien que notre projet de promotion des PAMT vienne de se terminer, sa pertinence a encore une fois été démontrée pour les entreprises et pour le secteur. Malgré le fait que les PAMT ont gagné en notoriété, leur utilisation est encore beaucoup liée aux efforts de promotion. Plusieurs entreprises ont besoin d'un soutien technique précieux afin que l'expérience d'implantation d'un PAMT soit des plus positives et contribue à l'instauration d'une culture de formation continue.

Concrètement, voici ce que la promotion, le démarchage,

le suivi et le soutien technique pour le PAMT d'opérateur ou d'opératrice de machines de préparation de fibres textiles et de filés ont eu comme retombées pour les entreprises textiles :

- Une meilleure connaissance de ce que peuvent leur apporter les PAMT.
- La possibilité de poser leurs questions, en privé, sur l'intégration et l'application des PAMT dans leur organisation.
- Une meilleure compréhension des bénéfices et des avantages des PAMT.
- Une meilleure compréhension de quelle façon les PAMT peuvent augmenter le niveau de compétences de leur main-d'œuvre.
- Une meilleure compréhension de l'importance de la

reconnaissance des compétences de leur main-d'œuvre en emploi.

Dans l'ensemble, le projet nous a permis de faire connaître davantage les PAMT et augmenter leur utilisation par les entreprises possédant les procédés et les machineries concernés.

Pour plus de renseignements, contactez Martin Blondin au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à [mblondin@csmotextile.qc.ca](mailto:mblondin@csmotextile.qc.ca).

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

## Promotion du secteur et de ses carrières

### Les visites scolaires vont bon train!

Depuis la rentrée scolaire 2009, le CSMO Textile a visité plusieurs écoles secondaires du Québec, afin de promouvoir le secteur textile et ses carrières.

Ainsi, nous avons fait des présentations en classe dans deux écoles de la région de Québec et une en Outaouais. Ces rencontres nous ont permis d'avoir une approche privilégiée avec des élèves qui avaient mentionné leur intérêt à en savoir plus sur l'industrie textile. Nous avons rencontré 70 élèves et nous avons pu constater que notre formule d'apprentissage interactive avec des jeux et de la manipulation d'échantillons est fortement appréciée par les jeunes. Nous avons également visité deux écoles se-



condaires en stand, une en Montérégie et une à Montréal, regroupant 834 élèves. Encore une fois, le gilet pare-balles a capté l'attention des jeunes et la fibre de carbone les a fortement fascinés. De plus, nous avons pu faire la promotion de nos nouvelles fiches métiers textiles.

D'autres visites d'écoles sont prévues au cours des prochains mois dans les régions de Lanaudière, de Québec, de la Montérégie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous participerons également à divers événements : l'activité « Les filles et les sciences, un duo électrisant! » à l'école Polytechnique

de Montréal, le 9<sup>e</sup> Colloque sur l'approche orientante de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) à Québec et le « Festival Eurêka! La science met le nez dehors! » sur les Quais du Vieux-Port de Montréal.

Si l'école fréquentée par votre jeune n'a pas été visitée par le CSMO Textile, n'hésitez pas à nous en faire part, nous communiquerons avec l'établissement scolaire. Contactez Sylvie Gagné au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à [sgagne@csmotextile.qc.ca](mailto:sgagne@csmotextile.qc.ca).

### Les visites industrielles... une visibilité incomparable!



Récemment, trois entreprises textiles québécoises ont profité de la visibilité gratuite offerte par le CSMO Textile. En effet, Drapeaux et Bannières l'Étendard de Québec, Victor Innovatex de Beauceville et Régitex de Saint-Joseph-de-Beauce ont organisé une visite industrielle de leurs installations, en collaboration avec le CSMO Textile. Ces visites ont attiré 28 intervenants du secteur de même que 8 jeunes à la recherche d'emploi et ont été fortement appréciées.



**Rappel :** Les visites industrielles sont un moyen de faire découvrir votre entreprise et le secteur textile aux partenaires économiques ainsi qu'aux conseillers en orientation de votre région. Le CSMO Textile prend en charge l'organisation de la visite et l'entreprise profite d'une occasion unique de se faire connaître. N'hésitez pas à bénéficier de cette visibilité gratuite.

Pour plus de détails ou si vous avez un intérêt à organiser une visite de vos installations, communiquez avec Sylvie Gagné au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à [sgagne@csmotextile.qc.ca](mailto:sgagne@csmotextile.qc.ca).

## En bref



### Grande nouvelle pour la francisation

Le projet de promotion de la francisation dans les milieux de travail pour la main-d'œuvre immigrante, avec la participation financière du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, a été reconduit! De plus, les entreprises peuvent toujours bénéficier des subventions salariales disponibles. Vous êtes soucieux d'offrir une langue commune dans votre entreprise : le français? Contactez Danielle Jutras au 819 477-7910, poste 202, ou par courriel à [djutras@csmotextile.qc.ca](mailto:djutras@csmotextile.qc.ca).



### Calendrier 2010

Si vous désirez des copies supplémentaires de notre calendrier 2010, contactez Sylvie Gagné au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à [sgagne@csmotextile.qc.ca](mailto:sgagne@csmotextile.qc.ca).

### Le textile est partout!



### Un nouveau visuel accrocheur!

Le CSMO Textile a fait l'acquisition d'un tout nouveau stand en tissu rétro-éclairé. Il sera utilisé lors des prochaines sorties en stand dans les écoles, les salons, les événements sectoriels et autres. Le visuel montre que le textile est partout en ciblant certains secteurs d'activités.

Nous avons également changé le visuel de notre porte-bannière des métiers. Le tout nouveau visuel s'apparente aux fiches métiers textiles. Nous l'utiliserons entre autres lors de nos présentations en classe et lors de nos visites industrielles.



### Bienvenue à Sylvie Gagné

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie Gagné, en poste depuis le 11 janvier dernier, à titre de chargée de projets pour la promotion des carrières, en remplacement de Marlène Lemire en congé de maternité. Sylvie a plusieurs années d'expérience en coordination d'activités promotionnelles. Vous pouvez la joindre au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à [sgagne@csmotextile.qc.ca](mailto:sgagne@csmotextile.qc.ca).



### Les Innovateurs à l'école

Depuis le mois d'octobre 2009, le CSMO est inscrit au programme « Les Innovateurs à l'école / à la bibliothèque » qui est administré par la Société pour la promotion de la science et de la technologie. Ce programme rejoint annuellement près de 30 000 jeunes du primaire et du secondaire et il est offert dans toutes les régions du Québec.

## Calendrier

### Le mardi 16 février 2010

Formation : La qualité en tout, ça paie à tout coup!  
à Saint-Nicolas

### Le jeudi 18 février 2010

Formation : La qualité en tout, ça paie à tout coup!  
à Saint-Hyacinthe

### Le mardi 9 mars 2010

Formation : Comment gérer un employé qui souffre d'une maladie mentale?  
à Saint-Nicolas

### Le jeudi 11 mars 2010

Formation : Comment gérer un employé qui souffre d'une maladie mentale?  
à Saint-Hyacinthe

### Le vendredi 19 mars 2010

Réunion du C.A. du CSMO Textile

### Le mardi 14 septembre 2010

Colloque du CSMO Textile

#### Principaux contacts du CSMO Textile

Directrice générale  
Linda Cyrenne

Conseillère à l'intervention sectorielle  
Diane Savard  
Direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Employés**  
Coprésident :  
Jocelyn Lavoie  
Représentant, Centrale des syndicats  
démocratiques  
  
Directeur :  
Pierre Renaud  
Représentant, Union des Travailleurs  
et Travailleuses Industriels et de Service  
(UTIS)

**Employeurs**  
Coprésident :  
Daniel Tardif  
Directeur des ressources humaines, FILSpec  
  
Directeurs :  
Richard Alain  
Vice-président aux finances, Bennett Fleet  
  
Marc Bessette  
Vice-président exploitation, Leigh Textiles

Alain Cayer  
Directeur d'usine, Xerium Canada  
  
Luc Lusignan  
Vice-président aux opérations, Stedfast  
  
Serge Marceau  
Directeur des ressources humaines,  
Beaulieu Canada

André Parent  
Directeur de la qualité et  
de l'amélioration continue, Texel  
  
Jean-Pierre Rajotte  
Directeur des achats  
PGI DIFCO – Tissus de performance